

## Atelier

**Bulletin à renvoyer à** : Sarl DU BOUQUET

8 route Neuve – Contrières 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE

tél. : 06 73 99 23 68    [info@dubouquet.com](mailto:info@dubouquet.com)    [www.dubouquet.com](http://www.dubouquet.com)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

C.P : ..... Ville : .....

Profession : .....

tél. : ..... mail : .....

### Préciser les dates et le lieu choisis sur la ligne

En principe il est couplé avec des journées d'empreintes émotionnelles de la vie prénatale et de la naissance

### **Atelier "Naître à nouveau, vraiment..."** .....

L'Atelier est un travail très puissant sur soi, ouvert à toute personne en formation, il est obligatoire pour la certification de la formation, N 2.

**Pour valider votre inscription** envoyer votre bulletin d'inscription  
- et joindre 1 **chèque de 360 €** (2 jours) à l'ordre de **Du Bouquet Formations**

- ou faire un virement bancaire *références SEPA sur le site*  
*www.dubouquet.com*

**Après réception du bulletin d'inscription et la réception du paiement correspondant un accusé de réception par courriel avec les informations pratiques vous sera adressé.**

### **CONDITIONS GENERALES - L'envoi du bulletin vaut adhésion aux C.G.**

L'inscription à une formation **est validée** lorsque le bulletin d'inscription, ou l'email d'inscription, est accompagné de son règlement. Le nombre de place étant limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins **valides**.

La formation est confirmée, ou non, 21 jours avant.

En cas d'annulation : un mois ou plus avant la formation, un forfait administratif de 50 euros sera facturé.

En cas d'annulation : 15 jours et moins avant la formation, un forfait de 100 euros sera facturé.

En cas d'annulation : après le début de la formation, l'intégralité est due.

Pour des raisons d'organisation, de participation insuffisante ou en cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas, et selon votre choix, les règlements sont remboursés ou attribués à une autre formation.

L'organisateur étant actuellement sous un régime d'exonération de TVA, les ventes et prestations sont effectuées H.T. régies par l'article 293B du Code Général des Impôts.

**Les repas, déplacements et hébergements éventuels ne sont pas compris dans le tarif indiqué.**